

Les actions de la commune en faveur des enfants scolarisés

Les aides pédagogiques

La Ville assure, par l'intermédiaire d'intervenants, une initiation à la musique (dumiste) et à la découverte de la vie au 18ème siècle pour les classes élémentaires.

En cas de difficultés scolaires

Si votre enfant rencontre des difficultés scolaires, vous pouvez contacter le Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés (RASED) :

Ecole La Fontaine
1 rue Corneille
Tél. : 01 39 89 72 93

Le RASED intervient dans chaque école maternelle ou élémentaire, en fonction des besoins spécifiques de l'enfant signalés par l'enseignant.